

WEYA
Société Anonyme
au capital de 304 419,85 Euros
Siège social : 36, Avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF

511 315 046 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUILLET 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale mixte annuelle, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 28 février 2022, conformément aux dispositions de la loi et aux statuts de votre société.

1. ACTIVITE – PERSPECTIVES

Sur cet exercice, la crise sanitaire a momentanément interrompu les chantiers.

Malgré un reprise de l'activité avec un chiffre d'affaires en développement de plus de 30%, la société peine à rétablir ses marges.

Plusieurs chantiers ont connu retards et dysfonctionnement dans un contexte COVID et le manque de consistance du carnet de commandes des années précédentes n'a pas permis une prise de relais par de nouveaux chantiers.

Dans ce contexte, l'entreprise n'arrive pas à financer ses charges fixes, ce qui se traduit par un nouvel exercice déficitaire.

L'activité de ses filiales RCAC et C3L maintient un poids financier sur la société par un manque de rentabilité dans un contexte de poursuite du remboursement de l'investissement dans l'appareil productif de ces sociétés.

La société n'a aucune activité de recherche et développement.

La société n'a pas pris de nouvelle participation au cours de cet exercice.

La nouvelle équipe de direction doit réamorcer l'activité commerciale dans un contexte de concurrence accrue par le repositionnement de certains acteurs majeurs sur le marché des petits réseaux de chaleur, marché historique de la société.

Par ailleurs, une analyse des coûts fixes de la société est menée actuellement afin d'identifier et de mettre en œuvre une politique d'économies, dans un contexte qui reste, néanmoins, complexe du fait de l'inflation et des tensions sur le personnel.

2. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES, EN 2021-2022

- SAS CHALEUR DE COSNE COURS SUR LOIRE par sigle C3L :

Capital détenu : 80 %
Exercice clos le 28-02-2022 :

→ Chiffre d'affaires net hors taxes : 966 519 €
→ Résultat : (12 084,28 €)

- SAS RESEAU DE CHALEUR D'ARDES SUR COUZE par sigle RCAC :

Capital détenu : 80 %
Exercice clos le 28-02-2022 :
→ Chiffre d'affaires net hors taxes : 197 740 €
→ Résultat : 14 081,47 €

3. ANALYSE DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Il ressort les chiffres suivants des comptes de l'exercice clos le 28 février 2022, en comparaison avec ceux de 2020-2021 :

Nous avons enregistré au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires hors TVA de 3 917 306 € contre 2 976 037 € en 2020-2021, en hausse de 31,6 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3 985 579 € contre 3 219 326 €, en hausse de 23,8 %.
Les charges d'exploitation représentent 4 329 510 € contre 3 473 404 €.

Les achats de matières premières, marchandises et matériels sont de 1 273 661 € contre 843 566 € au 28 février 2021.

La charge de sous-traitance est de 1 551 587 € contre 1 285 932 € l'exercice précédent.

- * les charges externes, hors sous-traitance, totalisent 622 062 € contre 567 494 €.
- * les charges de personnel représentent 520 668 €, contre 397 440 €.
- * la dotation aux amortissements s'élève à 61 549 € contre 23 919 €.
- * une dotation aux provisions a été comptabilisée à hauteur de 51 681 €.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 343 931 € contre - 254 078 € en 2021.

Les produits financiers s'élèvent à 0 € contre 26 530 € et les charges financières à 92 898 € contre 39 179 €.

Quant au résultat exceptionnel, il ressort négatif à 104 € contre un résultat négatif à 6 690 € en 2021.

L'exercice se solde par une perte nette comptable de 436 933,12 € contre une perte nette comptable de 273 417,84 € au 28 février 2021.

L'application des articles 223 quater et 39-4 du CGI a entraîné la réintégration d'une somme de 5 408 € dans les bénéfices.

L'application des articles 223 quinquies et 39-5 du CGI d'autre part, n'a entraîné aucune réintégration dans les bénéfices.

Au 28 février 2022, le bilan de la société se totalise à 3 638 573 € contre 4 228 515 € en 2021.

Il a été réalisé des investissements pour un montant global de 4 863 €, correspondant à du mobilier de bureau et matériel informatique pour 4 863 €.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de proposer aux actionnaires d'affecter la perte de l'exercice 2021-2022, à savoir 436 933,12 €, au compte « report à nouveau ».

Nous vous rappelons, comme le prescrit la loi, qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

5. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

6. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 28 février 2022.

La participation des salariés au capital social est nulle au dernier jour de l'exercice écoulé.

7. SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il est précisé que les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'arrivent pas à expiration cette année.

8. CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

WEYA s'inscrit dans une stratégie d'énergies renouvelables de ses clients en utilisant des matières telles que le bois, la géothermie, le solaire, favorisant l'économie circulaire et le recyclage des déchets.

L'effectif salarié moyen de la société sur l'exercice 2021-2022 ressort à 8 personnes.

9. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Une convention, visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, a été conclue au cours de l'exercice clos.

- 1- Convention de mise à disposition à titre gratuit d'éléments de propriété intellectuelle et autres attributs de personnalité morale

- Personnes concernées : Messieurs Grégoire DETRAUX et Guillaume POIZAT

Conditions : autorisation réciproque d'utiliser les dénominations sociales et logotypes de différentes sociétés du groupe,

Cette convention a été signée le 20 mars 2021 sans autorisation préalable du conseil d'administration de manière à permettre la mutualisation des moyens du groupe.

Une convention s'est poursuivies normalement au cours de l'exercice, à savoir :

- 1- Convention d'exploitation et de gestion des installations de chaufferie centrale avec la Société C3L – Chaleur de Cours-Cosne-sur-Loire.

Votre Commissaire aux comptes en fait état dans son rapport spécial.

10. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent mentionner, au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016, pour les fournisseurs et pour les clients, le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Le tableau regroupant ces informations figure ci-dessous.

11. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes 2021-2022 qui vous sont présentés et que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

12. DISPOSITIONS FINALES

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément. Votre Conseil vous invite maintenant à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à MALAKOFF,
Le 23 Juin 2022

Le Conseil d'administration
Grégoire DETRAUX, Président



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	28/02/2021	28/02/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	304 420	304 420	304 420	304 420	304 420
Nbre des actions ordinaires existantes	621 265	621 265	621 265	621 265	621 265
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 141 442	3 911 822	2 659 966	2 976 037	3 917 306
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	224 863	73 491	506 640	287 303-	287 496-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	70 451	64 624	557 194	273 418-	436 933-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.36	0.12	0.14	0.46-	0.46-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.11	0.10	0.90	0.44-	0.70-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	6	5	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	267 617	271 288	12 169	283 638	396 372
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	120 379	121 854	37 374	113 802	124 296